

NOUVELLES DE PRO

Édition juin 2014 — Volume 5



GROUPE
ProConseil

Membres du conseil d'administration :

Chislain Pion, président
Johanne van Rossum, 1^{re} vice-présidente
Bernard Isabey, 2^e vice-président
François Angers, secrétaire-trésorier
Normand Breton, administrateur

Claudine Cournoyer, administratrice
Xavier Sabourin, administrateur
Stéphane Tétrault, administrateur
Hélène Vincent, administratrice

Personnel du Groupe ProConseil :

Agroenvironnement

Michelle Breton, conseillère
Sophie Chabot, conseillère
Marie-Laure Marcotte, conseillère
Audrey Rondeau, biologiste (congé de maternité)

Eveline Mousseau, conseillère
Cécile Tartera, conseillère
Élise Tremblay, conseillère
Linda Tremblay, secrétaire
Marie-Josée Vézina, conseillère

Gestion

Martine Beaudry, technicienne
Amélie Boilard, conseillère
Fanie Bordeleau, technicienne
Régis Boulay, conseiller
Annie Cyr, conseillère
Stéphane Danré, conseiller
Isabelle Éthier, conseillère
Martin Hébert, conseiller
Johanne Laroche, conseillère
Andrée Pouliot, conseillère
Hélène Robert, secrétaire
Nathalie Théberge, technicienne

Administration

Catherine Machado, directrice générale
Isabelle Daigle, secrétaire de direction
Mélanie Rhéaume, adjointe administrative

Services

Agroenvironnement
Biologie
Comptabilité et tenue de livres
Démarrage et transfert de ferme
Gestion

SOMMAIRE

Mot du président	3
Mot de la direction	4
Pêle-mêle	5
Agroenvironnement	6
Agroforesterie	10
Gestion	11
Maraîcher et fruitier	17
Transfert	18
En bref	20
Divertissements	26

3800, boul. Casavant O.

Saint-Hyacinthe QC J2S 8E3

141, boul. Saint-Luc, local 201

Saint-Jean-sur-Richelieu QC J2W 2G7

347, Duvernay, local 203

Beloeil QC J3G 5S8



Ghislain Pion

Du changement dans l'air

En ce début de printemps où la température chaude se faisait attendre, l'optimisme chez plusieurs producteurs commençait à s'effriter. Bien heureusement, le vent a tourné et les travaux au champ ont pu avancer à une vitesse pouvant redonner l'espoir de l'atteinte des budgets prévus en début d'année.

Un autre point d'espoir est la nomination de M. Pierre Paradis au poste de ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation. En effet, nous avons, avec le gouvernement précédent, un ministre senior qui avait à cœur le développement

harmonieux du secteur agricole. Il aurait été dommage de voir nommé un jeune ministre sans expérience pour occuper ce poste si important pour nous. Avec les qualités de leader que l'on connaît de M. Paradis, nous pouvons croire en l'importance accordée à notre secteur d'activité pour le nouveau gouvernement.

Dans les prochains mois, nous devons être vigilants face aux nombreuses rumeurs de coupures dans tous les secteurs d'activité afin de faire bien connaître toute l'importance des services-conseils pour les producteurs agricoles.

En effet, je crois que le développement futur de l'agriculture repose sur des connaissances et des compétences solides. En ce sens, des organisations de services-conseils fortes deviennent un incontournable. Le développement futur de notre agriculture ne pourra pas non plus se faire au détriment de l'agroenvironnement. Tout doit

se faire de façon intelligente et réfléchie. L'opinion du monde urbain à notre égard est devenue cruciale pour la survie de nos activités. Nous devons donc nous attendre à une implication importante du gouvernement afin de nous assurer de l'accessibilité à des services-conseils de qualité pour tous les producteurs agricoles.

Je terminerai en vous souhaitant une bonne continuité des travaux au champ et une excellente saison.

Ghislain Pion
Président



Catherine Machado

Et c'est reparti!

Après un hiver tumultueux et un printemps intermittent, la saison des semences est enfin commencée et, pour certains, terminée! Nous avons simplement à vous croiser, chers producteurs, pour savoir, dans les deux premières minutes, de la conversation si vos semis sont finis! Ou encore, Facebook nous l'apprend en direct de votre tracteur, le semoir encore accroché derrière...

Rien de mieux pour faire monter la pression de ceux qui veillent devant MétéoMédia, tout en accrochant un chapelet sur la corde à linge, pour que dame Nature les récompense d'une fenêtre de beau temps propice à la fin de leurs semis! Chose certaine, 2014 aura eu un début

de saison de culture variable pour chacun, en espérant que le reste de la saison soit favorable à de bons rendements!

Pendant ce temps, votre équipe de gestion du Groupe ProConseil se remet graduellement du « rush » de travail ayant culminé par notre analyse de groupe annuelle. Cette dernière ayant connu un vif succès dans sa formule printanière très appréciée des producteurs, nous renouvellerons sans doute l'expérience durant la même période l'an prochain!

Pour votre équipe en agroenvironnement, le point culminant fut, encore une fois cette année, ce fatidique 15 mai pour le dépôt des bilans P. Maintenant que ce « sprint » est passé, en plus des nombreux suivis au champ que vos conseillers font avec vous, nous travaillons à l'élaboration des diverses journées champs qui vous seront présentées tout au long de l'été. Vos suggestions sont toujours les bienvenues! Restez à l'affût des dates à

venir sur notre site Web!

Je vous rappelle que chacune de ces journées sera aussi le théâtre d'une capsule en gestion mettant en lumière un aspect économique de notre moyenne de groupe que nous aurons approfondi pour vous éclairer davantage.

Maintenant que la saison est lancée et que mes vœux de bonnes récoltes vous sont adressés, je voudrais conclure en vous rappelant notre tournoi de golf du 4 juillet prochain; les informations sont disponibles sur notre site Web! Nous vous attendrons en grand nombre à cette activité, oui sportive, mais surtout amusante et divertissante où vous pourrez venir en rire un bon coup!

Catherine Machado, agr.
Directrice générale

HORAIRE D'ÉTÉ

Entre les 2 juin et 29 août, l'horaire d'accueil de chacun de nos bureaux sera de 8h30 à 16h00.

Vous pourrez, cependant, joindre votre conseiller à son poste directement après 16h00.

Pêle-Mêle

Nouvelles des ressources

Catherine Machado, notre directrice générale, est maintenant de retour à temps plein après un congé de maladie de quelques mois.

Martine Beaudry, notre collègue technicienne au bureau de St-Jean-sur-Richelieu, sera absente pour une période indéterminée.

Formulaire Agri-investissement et états financiers...

Apportez-les rapidement pour que l'on puisse produire le formulaire.

Les états financiers du Groupe ProConseil peuvent être consultés sur notre site Web, dans la section membres.



Dès 11h30, au **club de golf Acton Vale**... Nous vous attendons en grand nombre!

Consultez notre site Web pour obtenir le **formulaire d'inscription** et tous les détails.

www.groupeproconseil.com



Élise Tremblay

La dose économique optimale d'azote dans le maïs-grain; un sujet toujours d'actualité!

«Pivot de la fertilisation», l'azote est un élément particulièrement difficile à cerner. Les processus de transformation qui le rendent disponible aux plantes sont d'origine biologique et dépendent d'une multitude de facteurs. Ainsi, déterminer la bonne dose à mettre n'est pas chose facile. Aussi vrai que la dose de référence fixée par l'expertise CRAAQ à 170 unités constitue une moyenne à ajuster selon les cas, les apports excessifs ne sont pas plus à l'avantage des producteurs. Bien que l'augmentation de la dose soit souvent corrélée à une augmentation de rendement, inévitablement, la culture atteint un niveau où les bénéfices engendrés par l'augmentation du rendement ne couvrent plus les frais occasionnés par l'achat de l'engrais azoté. La valeur du grain ainsi que le coût de l'unité

d'azote sont des éléments qu'il faut prendre en considération.

À chaque année, nous accompagnons plusieurs producteurs pour l'ajustement de la dose d'azote à mettre en post-levée. Non seulement cet accompagnement permet de sécuriser les producteurs dans leur régie azotée, mais il leur permet parfois de sauver bien des sous.

Les tests de nitrates du sol en post-levée du maïs (PSNT)

Les tests de nitrates consistent à prendre des échantillons de sols sur l'ensemble d'un champ et d'analyser la teneur en nitrates quelques jours avant l'application en post-levée. Les résultats obtenus permettent d'évaluer les besoins à combler. Cette technique est intéressante et accessible. Cependant, comme les résultats sont basés sur l'azote du sol à un moment précis, il importe de se garder une marge d'erreur.


Les lecteurs de chlorophylle

La mesure de la chlorophylle dans la

feuille est habituellement bien corrélée à sa teneur en azote. Prise à même la plante, la mesure n'est pas influencée par les processus biologiques de transformation du nitrate dans le sol. En plus d'être plus représentative, cette technique a l'avantage d'être simple, rapide et accessible pour tous.

Au maximum dix jours après le semis du maïs, il faut identifier une petite zone représentative du champ et la saturer d'azote. Cette parcelle constitue la zone de référence à partir de laquelle le reste du champ sera comparé quelques jours avant l'application en post. Les différences entre les mesures prises dans la zone saturée et le reste du champ permettront de déterminer les besoins en azote.

Il est également possible de conduire des analyses foliaires par des laboratoires accrédités pour déterminer la quantité précise d'azote dans les feuilles et ainsi évaluer les besoins de la culture. Cette technique est fiable, mais le coût pour les analyses et le délai requis peuvent rebuter certains producteurs.



Le modèle S.C.A.N.

Chez Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC), une nouvelle approche a été développée pour calculer, en cours de saison, la dose optimale d'azote. Selon les conclusions tirées d'un large projet de recherche nord-américain, sur tous les facteurs influençant les besoins en azote de la culture du maïs, la texture des sols ainsi que les précipitations sont les deux plus déterminants. Le modèle S.C.A.N. (pour Sols, Cultures, Atmosphère pour N) développé à la suite des avancées de la recherche calcule la bonne dose à appliquer en post-levée et intègre une marge supplémentaire pour sécuriser les rendements. Selon AAC, bien que le modèle soit en constante évolution, aucune perte de rendement

n'a encore été documentée jusqu'à maintenant, à la suite des essais au champ. Au contraire, il apparaît que : « dans les essais réalisés l'an dernier, S.C.A.N. a permis de réduire les applications d'engrais en moyenne de 15 % et dans près d'un cas sur trois, une dose plus importante que celle du producteur a été proposée ce qui a permis une augmentation significative de 230 kg/ha en moyenne ». Des essais seront réalisés encore cette année à l'échelle du Québec et Groupe ProConseil a reçu le mandat d'en chapeauter trois chez ses membres. À suivre...

Élise Tremblay, agr.
Conseillère en agroenvironnement



Eveline Mousseau

Des outils intelligents

La saison de culture commence et on se dit que cette année, on notera bien tout... Mais le printemps file vite et on oublie. Il existe des sites Web qui s'utilisent autant sur un ordinateur que sur une tablette ou un téléphone intelligent et qui peuvent vous donner un bon coup de main pour gérer vos champs. Je vous parlerai aujourd'hui d'AgPad et d'Info-Sols. Il existe aussi d'autres applications sur lesquelles je reviendrai dans d'autres éditions de Nouvelles de Pro.

Carnet de champs électronique AgPad :

Développé par et pour des producteurs, AgPad est un outil

simple de collecte et de gestion de l'information. Il est conçu pour éliminer la double saisie et aider les échanges entre le producteur et ses conseillers.

Le système est pensé en priorité pour être convivial pour les producteurs agricoles. Il suffit d'aller sur www.agpad.net pour ouvrir un compte, puis d'importer les contours des parcelles avec votre fichier de forme de champs de La Financière agricole du Québec. On crée ensuite les cultures et c'est parti! Une fois vos champs créés, on peut y ajouter vos analyses de sol, votre fertilisation, votre plan de chaulage et plus encore. Bref, vous avez toutes vos informations avec vous, sans papier à traîner (et à perdre). Vous pouvez aussi noter toutes vos applications d'engrais ou de fumier, en faisant une configuration de base, c'est-à-dire en créant des listes d'intrants et en spécifiant les unités à utiliser. Une applica-

tion gratuite existe pour iOS et pour Android, conçue pour faciliter la saisie sur de petits écrans. Comme AgPad est un site Web, vos données sont sauvegardées de façon sécuritaire et la mise à jour est constante. De plus, vous pouvez l'utiliser sur une tablette sans forfait de données : votre dossier se mettra à jour dès que vous reviendrez dans une zone Wi-Fi. Les photos prises avec un téléphone intelligent vont se placer sur AgPad dans les champs où on les a prises. Cela permet de revenir à l'automne aux endroits où la culture était moche pour régler le problème.

Info-Sols:

Vous achetez une nouvelle terre et vous demandez si elle est productive? Vous avez des problèmes de drainage et vous demandez quelle intervention serait appropriée? Avec www.info-sols.ca, vous pourrez voir les plans de drainage, le type



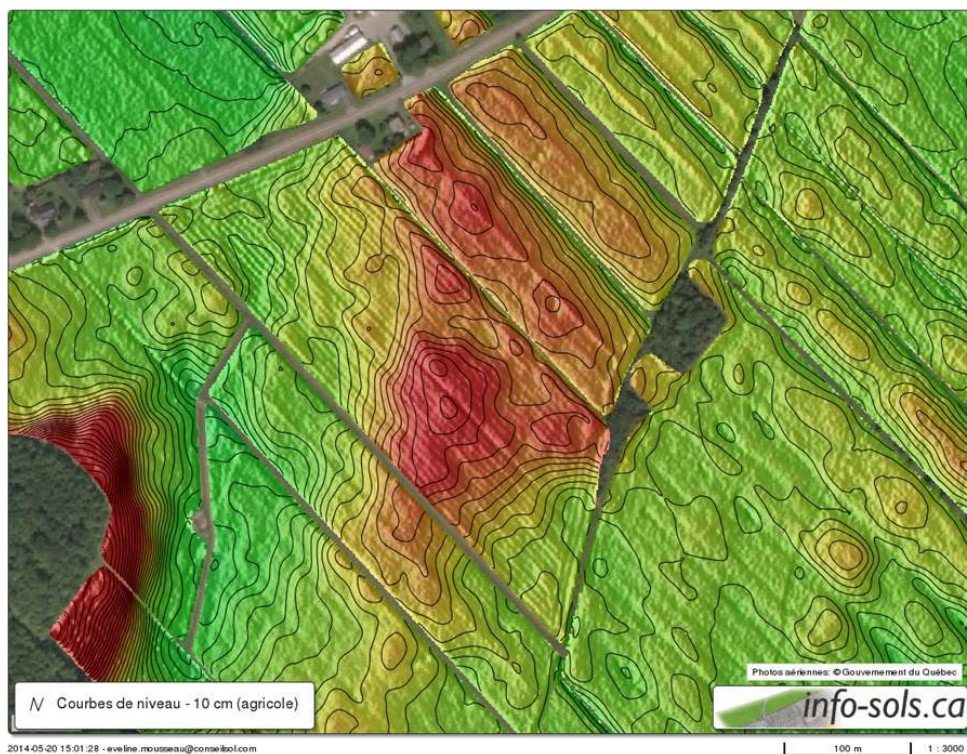
de sol, les cuvettes et les pentes existantes. Vous pourrez aussi regarder des photos aériennes datant de 1964 à aujourd'hui et voir comment la terre a été aménagée au fil des années : fossés enterrés, boisé défriché... Le passé peut se refléter dans les pertes de rendement d'aujourd'hui. Info-Sols est un site Web développé par le MAPAQ pour donner aux producteurs et aux conseillers agricoles l'accès à de précieuses données géomatiques, et ce, gratuitement. Il faut simplement remplir une

demande d'accès avec votre NIM et votre adresse courriel. Ensuite, vous choisissez votre région, car Info-Sols couvre maintenant six régions.

Des activités de formation sont prévues cet été pour vous aider à utiliser ces outils. Votre conseiller peut aussi vous aider à démarrer en créant votre compte dans AgPad ou Info-Sols et en ajoutant votre fichier de forme de champs de La Financière agricole. Et, à la prochaine pluie, vous pourrez regarder vos champs d'en haut

pour mieux planifier les prochaines améliorations à y faire.

Eveline Mousseau, agr.
Conseillère en agroenvironnement

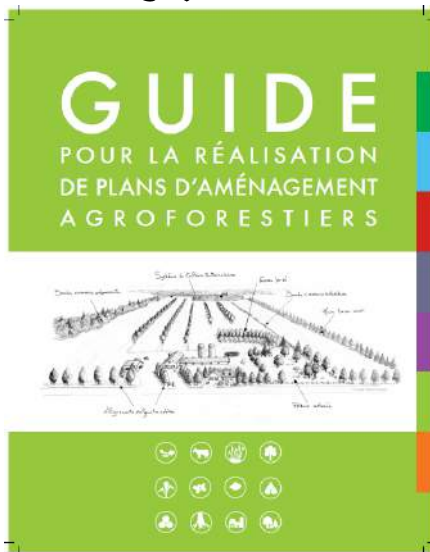


Agroforesterie |



Cécile Tartera

Guide pour la réalisation de plans d'aménagements agroforestiers



rencontrés au Québec, illustrés de témoignages de producteurs agroforestiers. La seconde partie propose une démarche innovante pour concevoir un plan d'aménagement agroforestier sur une exploitation en inscrivant dans l'espace et dans le temps la mise en valeur de la ressource ligneuse.

paysage de la MRC du Rocher-Percé, A. Cogliastro, de l'Institut de recherche en biologie végétale de Montréal, S. Gariépy d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, P. Labant, de l'Association française d'agroforesterie et D. Rivest, de l'Université du Québec en Outaouais. Cet outil a été réalisé grâce à des financements du ministère des Ressources naturelles via la conférence régionale des élus de la Montérégie Est et d'Agriculture et Agroalimentaire Canada.

Cette démarche a été mise en œuvre en 2012 sur deux exploitations membres du Groupe ProConseil, à savoir Gérard Palardy et Ghyslaine Ménard et la Ferme Clerjoye inc., que nous remercions pour leur participation. La Ferme Notre-Dame s.e.n.c. apparaît également parmi les témoignages.

Le document est disponible en téléchargement gratuit sur le site Web d'Agri-réseau, section Agroforesterie, et sur notre site Web, section Projets.

Cet outil s'inspire du guide Principes d'aménagement et de gestion des systèmes agroforestiers, publié par l'Association française des arbres et haies champêtres en 2009, et se veut une version adaptée aux pratiques et au contexte réglementaire du Québec. Ce document a été réalisé par Cécile Tartera, agronome spécialisée en agroforesterie au Groupe ProConseil. Un panel d'experts a été consulté lors des phases de conception du document et plusieurs ont contribué par leurs relectures : B. Anel, du laboratoire rural-Agroforesterie et

Cécile Tartera, agr.
Conseillère en agroenvironnement





Stéphane Danré

Maïs vs soya, quel plan de culture est le plus rentable ?

Prévoir son plan de culture, c'est anticiper les revenus de la ferme au cours des prochains mois. De nombreux facteurs influencent le choix de son plan de culture : l'agronomie, le coût de production vs le prix du marché, le climat, les besoins alimentaires d'un troupeau, etc.

Au cours de notre analyse de groupe printanière, nous avons fait un retour sur les performances technico-économiques du maïs-grain et du soya durant les dernières récoltes. Avant d'entrer dans la période des semis, nous avons à cœur de fournir à nos membres les informations nécessaires pour les aider à finaliser leur plan de culture et effectuer des ajustements, au besoin.

En 2013, économiquement, le soya aura permis d'engranger plus de marge par hectare ou même de pro-

fits à la tonne que le maïs-grain. Le maïs a, en effet, souffert d'une conjoncture plutôt défavorable au cours de la dernière année, avec un prix de vente moyen qui était sous le prix cible (équivalent à un coût de production, incluant les retraits personnels et les amortissements de l'entreprise).

Les deux tableaux ci-dessous résument les écarts généralement constatés entre le coût pour produire et le prix de vente final :

Maïs-grain	
Prix cible (\$/T)	223 \$
Prix de vente moyen (\$/T)	190 \$
Écart prix cible et prix du marché (\$/T)	-33 \$

vs

Soya	
Prix cible (\$/T)	457 \$
Prix de vente moyen (\$/T)	537 \$
Écart prix cible et prix du marché (\$/T)	+80 \$

Note : Ces données sont basées sur les résultats moyens de la récolte 2013 de nos membres en gestion dont les revenus proviennent exclusivement des champs.

Dans le maïs, après une année 2012 exceptionnelle, le contrecoup aura été plus difficile. Les dépenses par hectare ont eu tendance à augmenter avec en parallèle un prix de vente en nette diminution. Le soya a, quant à lui, bénéficié de bons prix et d'excellents rendements, sans être impacté par une hausse de coût en raison du fait que cette culture soit moins exigeante en intrants.

Dans ce contexte, les discussions lors de la présentation se sont ensuite tournées vers l'avenir en évoquant les semis 2014. L'une des questions qui est souvent revenue est la décision d'ensemencer ou non plus de soya. Sans écarter l'aspect agronomique dans le choix de son plan de culture, les chiffres de 2013 encourageaient naturellement à faire plus de soya.

Les statistiques de prévisions de semis au Québec, consultables sur le site Internet de la Fédération des producteurs de cultures commerciales du Québec (www.fpccq.qc.ca), confirment cette tendance :

Production Québec

Évolution des superficies au Québec, 31 mars 2014

Type de culture (hectares)	2009-10	2010-11	2011-12	2012-13	2013-14	2014-15*	Δ14 pr 13
Orge	96 000	91 000	73 400	73 000	69 000	50 000	-28 %
Canola	12 000	12 500	16 600	17 000	15 500	9 500	-39 %
Mais-grain	382 000	370 000	379 600	387 000	412 500	388 000	-6 %
Céréales mélangées	22 500	24 000	18 100	17 000	17 000	15 500	-9 %
Avoine	105 000	113 000	103 600	95 000	82 000	84 000	2 %
Soya	242 000	267 000	300 000	280 000	288 500	315 000	9 %
Blé total	56 500	53 000	43 300	48 200	59 500	66 500	12 %
	916 000	930 500	934 600	917 200	944 000	928 500	-2 %

* Intentions d'ensemencements

Source: Statistique Canada 24 avril 2014

ressemer ou pas. Avant d'effectuer leurs semis 2014, nos membres avaient déjà une longueur d'avance et pouvaient visualiser les impacts potentiels de leur choix sur leur rentabilité finale.

Stéphane Danré, agr.
Conseiller en gestion

En tant que gestionnaire, chaque producteur se doit de connaître ses coûts variables et ses coûts fixes, son rendement potentiel au champ et son mode de commercialisation (marché à terme, prix moyen, vente à la récolte, stockage, etc.). En budgétisant à l'avance différents scénarios, nos membres en gestion se dotent d'outils de planification des revenus.

L'approche économique de notre présentation a été complétée par une capsule agronomique de Michelle Breton sur la décision de



Jacques Mathé

Circuits courts, l'idéalisme ne doit pas faire oublier le réalisme

Le développement de l'offre en produits alimentaires de proximité atteste de la dynamique de la demande des consommateurs pour garnir partiellement leur panier avec des aliments en provenance directe du producteur. Les caractéristiques de cette demande vont du simple besoin physiologique, en passant par la proximité de la relation avec le producteur, le plaisir gustatif, le besoin d'identification du contenu de l'assiette, la sécurité de l'aliment, la volonté de consommer différemment, de s'identifier à des groupes sociaux, de se valoriser... Bref, cette diversité des comportements des mangeurs impose une segmentation de l'offre, le marché est large et profond, les producteurs ont l'embarras du choix pour y répondre. Ce n'est pourtant pas ce qui est véhiculé par certains leaders d'opinion (médias, responsables politiques, institutionnels, groupes de pression...) réduisant le compor-

tement des consommateurs à des motivations uniques qui donnent parfois une vision caricaturale de ces évolutions des schémas alimentaires. Depuis quelques semaines, ces mêmes leaders d'opinion orientent le débat sur le prix des aliments fermiers. Le nouvel argument serait que l'achat de proximité serait plus compétitif que les aliments en supermarché. Si c'est le cas, il faut s'inquiéter pour la rémunération du travail du producteur.

Les productions de proximité ne peuvent, n'y ne doivent être des productions à bas prix, sauf à en accepter des conditions de vie, financières et sociales détestables pour ces mêmes producteurs.

Un petit stage pour ces leaders d'opinion sur un marché de plein vent dans la froidure du petit matin devrait leur faire comprendre que le prix doit rémunérer très correctement ces conditions de travail. Les productions fermières, ce sont les travaux d'Hercule. Elles imposent aux agriculteurs une pression travail phénoménale, notamment pour ceux qui transforment leurs productions ou pour les maraichers. À cela s'ajoute toutes les tâches organisationnelles, administratives, relations commerciales... Rappelons quelques évidences : un modèle agro-industriel associé à un système de distribution ultra-rationalisé

offrira toujours des prix de revient inférieurs à des systèmes où la logistique et les modes de production sont moins optimisés.

Le facteur clé dans la compétition des prix alimentaires n'est pas la proximité, mais la productivité du travail. Les productions fermières ne sont pas compétitives sur ce facteur. Mais elles apportent d'autres valeurs que le prix, des valeurs contenues dans les demandes des consommateurs exprimées plus haut. Des valeurs que l'on doit retrouver dans le prix, ou bien vouloir que les producteurs fermiers vivent au 19^e siècle. Faire croire le contraire est de l'usurpation. Le comble c'est quand ce courant de pensée est porté par les responsables politiques pour justifier notamment l'introduction de produits locaux dans les cantines scolaires en maintenant des prix du repas bas. Le prix de la tomate bio et locale ne sera jamais au prix de la tomate industrielle d'Andalousie. Sans compter que nombre de productions industrielles ont l'avantage d'être conditionnées pour apporter de la praticité dans la confection des repas. Un argument prioritaire pour les gestionnaires de cuisines collectives.

Pour contrer ces visions



minimalistes, les producteurs doivent faire preuve de transparence en évaluant au plus près les prix de revient, main d'œuvre comprise, de leurs produits. Main d'œuvre veut dire tenir compte de l'ensemble des temps (surtout indirects) du producteur et de sa famille. On s'aperçoit bien souvent que l'heure de travail est très faiblement rémunérée, souvent en deçà de 3€ de l'heure (un peu moins de 4.50\$), une misère au regard des contraintes du métier !!

C'est donc par des prix rémunérateurs (et souvent élevés) que les exploitations fermières assureront leur viabilité et surtout leur pérennité. Car la conséquence de ces contraintes conditions de vie et de la faible rémunération du travail est de faire fuir les repreneurs potentiels et notamment les enfants qui n'ont aucune envie de prolonger un

modèle si contraignant. Pourtant les espérances de gain, les satisfactions personnelles, les impacts économiques sont immenses pour les producteurs qui ont ajusté leur prix de vente à leur niveau de travail et à leur implication sociale.

On ne renie pas ses valeurs en assumant totalement son métier. Producteurs fermiers, cultivez vos idéaux, c'est votre force, mais soyez réalistes, c'est votre reconnaissance.

Jacques Mathé
Économiste CER France
Professeur-Associé en Sciences Économiques à l'Université de Poitiers
Avril 2014
jacques.mathe@univ-poitiers.fr
<http://www.veilleeco.fr/>



Amélie Boilard

Retour sur l'analyse de groupe du 10 avril dernier

Depuis plusieurs années, les membres du groupe nous demandent de faire l'analyse de groupe plus tôt dans l'année afin de mieux planifier la prochaine saison. Devant ce beau défi, nous avons retroussé nos manches et, avec la collaboration des membres qui nous ont fait parvenir leurs données rapidement, nous avons réussi à tenir cet événement au printemps. Pour la première fois, l'analyse de groupe était présentée à tous les membres en même temps le 10 avril dernier, à St-Césaire. Ayant redoublé d'efforts pour être en mesure de présenter les chiffres avant le début de la nouvelle saison, nous n'avons pu offrir trois journées distinctes, comme en 2013. Cette journée n'en a pas été moins achalandée avec 85 participants, dont plus de 60 pro-

ducteurs et une vingtaine d'intervenants qui ont assisté à notre analyse de groupe en grandes cultures en matinée et/ou à celle en production laitière en après-midi.



La matinée a débuté avec une présentation d'Isabelle Éthier, conseillère en relations humaines, qui abordait le thème « Pouvoir et délégation ». Par la suite, notre collègue Stéphane Danré a présenté les résultats technico-économiques en grandes cultures. Durant la présentation, les faits marquants pour l'année 2013 ont été une baisse considérable des revenus à la suite d'une chute du prix des inventaires. Cette situation a engendré une hausse du taux de charge de 15%, passant de 52% en 2012 à 67% en 2013. L'effet malsain de cette diminution a été de faire chuter drastiquement le solde résiduel, passant

de 176 000\$ en 2012 à -2 619\$ en 2013.

Afin de bien garder l'attention des gens durant toute la matinée, Michelle Breton, conseillère en agroenvironnement, est venue présenter une capsule permettant de bien reconnaître les besoins de ressemis à la suite d'une mauvaise implantation au printemps dans la culture de maïs et de soya. Pour terminer l'avant-midi, un comparatif entre les résultats 2013 et les budgets pour l'année 2014 a été fait par Stéphane. Il a montré que les produits des budgets 2014 devraient être similaires au réalisé 2013. Par contre, les charges devraient être moins élevées qu'en 2013 d'environ 20 000\$. Mais, ce qui est un peu surprenant, c'est que malgré une année plus difficile en 2013, les entreprises ont continué d'investir et les prévisions de paiements en 2014 ont augmenté de 10 000\$.

En après-midi, notre président, Ghislain Pion, a fait une brève allocution, suivi d'Isabelle Éthier qui est revenue avec une capsule sur la communication et la motivation. Annie Cyr, conseillère en gestion, a, pour sa part, présenté la première



partie des résultats technico-économiques dans le secteur laitier. Pour 2013, les producteurs laitiers ont, bien entendu, eu une année plus stable que dans les cultures. Le taux de charge a augmenté, très légèrement, de 59% à 61% pour le groupe moyen entre 2012 et 2013. Par contre, le solde résiduel à lui aussi diminué de 34 055\$ à 4513\$.

Élise Tremblay, conseillère en agroenvironnement, a poursuivi avec une capsule à propos de la façon de détecter si vos prairies ont besoin d'être ressemées à la suite d'une mauvaise résistance à la période hivernale. Pour terminer l'analyse dans le secteur laitier, j'ai moi-même discuté des résultats plus techniques pour les troupeaux laitiers. Depuis au moins les cinq dernières années, la productivité des vaches est en constante augmentation, soit d'environ 100 L/an pour atteindre 9600 L/vache. Même si la production augmente, les charges augmentent presque au même rythme et surtout dans les coûts d'alimentation. Ils sont passés

de 2517\$/vache en 2010 à 2959\$/vache en 2013. Malgré une bonne productivité, les dépenses augmentent aussi rapidement, ce qui fait stagner la marge autour de 3775\$/vache depuis deux ans.



Une conclusion ainsi qu'une intéressante discussion, animée de main de maître par le conseiller en gestion Martin Hébert, sur les perspectives du prix des suppléments protéiques pour la prochaine année ont mis fin à cette journée réussie. Ce dernier remue-méninges très apprécié a fait réagir bien des gens. Certains croient que le prix devrait se stabiliser avec une superficie plus grande en soya selon les perspectives d'ensemencement, tandis que d'autres pensent qu'il devrait aug-

menter, car les producteurs de porcs ont l'interdiction d'utiliser des farines de porcs dans leur alimentation en raison du virus «DEP» qui pourrait possiblement se transmettre par ces farines. Ils se sont donc mis à utiliser des suppléments protéiques de sources végétales (majoritairement du tourteau de soya). Seuls les résultats 2014 pourront nous le dire. Alors, à l'année prochaine pour une autre analyse de groupe!

Amélie Boilard, agr.
Conseillère en gestion



Marie-Josée Vézina

Projets maraîchers en 2014

En 2014, trois projets seront réalisés chez nos producteurs maraîchers. En voici les détails :

Utilisation du gypse en production de tomates afin de réduire la pourriture apicale.

La pourriture apicale est un désordre physiologique causé par une carence en calcium qui provoque beaucoup de pertes dans les productions de solanacées. Cet élément peu mobile est transporté dans la solution du sol, ce qui signifie qu'en situation de sécheresse, le prélèvement par les racines est souvent inférieur aux besoins des plantes. Cet essai sera réalisé chez un producteur en régie biologique, dans une parcelle de tomates en champ sur paillis de plastique. Deux taux seront à l'essai, soit deux et quatre tonnes de gypse (22.5% de Ca) à l'hectare.

Implantation d'une bande florale dans une culture d'aubergines.

L'objectif principal de ce projet est

d'évaluer l'impact d'une bande florale (en bordure de parcelle) composée de canola et de sarrasin sur l'activité de la punaise terne, ravageur important, dans une production d'aubergines. Des semis successifs se feront tout au long de la saison afin d'assurer une floraison continue et, ainsi, éviter le transfert des insectes de la bande florale vers les plants d'aubergines. Cet essai sera également réalisé chez un producteur en régie biologique.

Engrais verts en intercalaire dans la production conventionnelle de maïs sucré.

Ce projet, d'une durée de trois ans, sera réalisé chez deux producteurs de maïs sucré. Trois espèces végétales seront à l'essai : le raygrass annuel, la lentille et le haricot noir. Ces engrais verts seront implantés à la volée, entre les rangs de maïs au stade cinq à huit feuilles. Plusieurs paramètres et indicateurs seront utilisés afin de vérifier l'impact des engrais verts en intercalaire sur la santé et la conservation des sols (par exemple l'impact sur les mauvaises herbes, la réalisation d'un profil de sol, d'un test de densité apparente et de stabilité structurale, etc.).

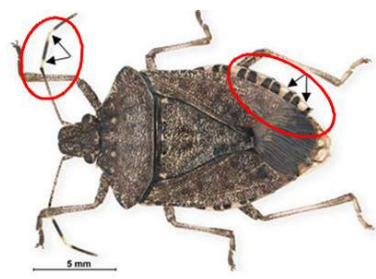
Ravageur à surveiller cette année

La punaise marbrée (*Halyomorpha halys*) est un nouveau ravageur à surveiller. Cet insecte, bien présent aux États-Unis et en Ontario, passe

l'hiver au stade adulte à l'intérieur de nos demeures. Il s'alimente sur une vaste gamme de produits maraîchers et fruitiers (tomate, maïs, poivron, pomme, haricot, framboise, etc.) de même que sur le soya. C'est un piqueur-suceur, ce qui fait que toutes les parties aériennes des plantes peuvent être affectées. Différents symptômes peuvent être observés au champ telles une décoloration, malformation ou chute des fruits. Je vous invite à jeter un coup d'œil au document préparé par le Laboratoire de diagnostic en phytoprotection du MAPAQ à cet effet. Vous y retrouverez plusieurs photos qui vous permettront d'identifier facilement le ravageur ainsi que les dégâts causés par celui-ci.

<http://www.agrireseau.qc.ca/lab/documents/La%20punaise%20marbr%C3%A9e.pdf>

Marie-Josée Vézina, agr.
Conseillère en
agroenvironnement





Isabelle Éthier

Sur le chemin du transfert

La notion d'équité

L'équité entre les enfants est un sujet chargé d'émotions, de réflexion et de bien des questionnements. Comme parent, il est légitime de vouloir être juste.

Il arrive qu'entre frères et sœurs, ce que les parents auront décidé pour l'un, sera critiqué par les autres sous prétexte que ce n'est pas juste. Que de déception et de culpabilité peuvent être générées par ces critiques. « Les enfants ne reconnaissent pas tous les efforts faits pour eux », me confiait cette maman aux prises avec une histoire de jalousie entre ses enfants. « On a pourtant fait de notre mieux. »

On ne naît pas parent, on le devient.

Il faut une dose d'humilité pour accepter cette réalité qui nous rattrape souvent lorsque l'on a mis au monde plusieurs enfants. À travers le temps, les parents prennent des décisions, acceptent ou refusent des demandes de leurs enfants, selon leur jugement, leur propre histoire personnelle, sans oublier les contraintes financières. Il faut toujours se dire que la décision a été prise au meilleur de notre connaissance, de nos capacités de parents et de couple, que l'on ne peut pas revenir en arrière et que l'on a fait tout notre possible. Même si aux yeux des enfants, ce « possible » est par moment critiqué...

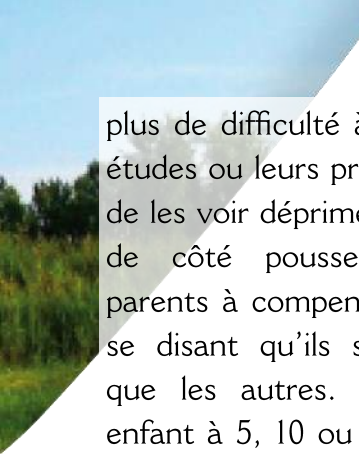
Cher aîné...

Malgré les ressemblances, chaque enfant est différent. Certains vivent plus d'insécurité, sont plus sensibles et ont davantage besoin d'être rassurés et d'obtenir l'approbation et

l'assurance des parents et de l'entourage. Qu'on le veuille ou non, notre propre histoire de vie influencera nécessairement notre manière de vivre avec nos enfants. Les aînés sont normalement les enfants à qui on demande le plus, car ils doivent être raisonnables et savoir partager avec les autres. On apprend avec nos aînés, il faut bien le reconnaître... et on s'assouplit avec les autres. Prendre le temps de nommer cette réalité avec nos aînés et de reconnaître leurs efforts peut être une façon intéressante d'améliorer les relations.

Le piège de la surprotection

En observant des familles en affaires gérer cette question d'équité, il m'arrive de constater la présence d'un élément potentiellement déclencheur de mésententes liées à l'équité. On tend, sans aucune mauvaise volonté, à vouloir protéger le ou les enfants considérés comme plus fragiles ou encore ayant



plus de difficulté à réussir leurs études ou leurs projets. La peur de les voir déprimer ou être mis de côté pousse parfois les parents à compenser pour eux, se disant qu'ils souffrent plus que les autres. Protéger son enfant à 5, 10 ou même 15 ans est une chose. Toutefois, vient un stade où il doit apprendre à composer avec ses limites. Le rôle du parent sera alors d'aider son enfant à développer des stratégies pour repousser ses limites, qu'elles soient d'ordre physique ou psychologique. En nous disant que nous ne serons pas toujours là pour compenser ou protéger...

Merci papa, merci maman...

Le rôle de parents est à la fois gratifiant, souvent déroutant, par moments inquiétant, parfois ingrat, mais toujours édifiant. Les enfants nous poussent toujours vers le meilleur de nous-mêmes, même si nous restons parfois avec des cicatrices et des écorchures au cœur. Il faut se dire que le premier et plus grand besoin à combler pour son enfant est de lui reconnaître sa valeur et sa dignité (respect de sa personne). Or, si l'on compare la dignité et la valeur d'une personne à une maison, les parents sont responsables de la fondation et de la structure de base. Le reste repose sur la

maturité de l'enfant à se reconnaître dans ses capacités, ses forces et ses limites et sur le soutien de l'entourage. Mon père me dit souvent, lorsque je lui partage mes difficultés liées à l'éducation de mes enfants : « Si tu les aimes et les acceptes comme ils sont, tu leur donnes l'essentiel. Ne t'inquiète pas avec le reste... » Tellement vrai!

Isabelle Éthier, agr.

Conseillère en transfert et en relations humaines

EN BREF FORMATIONS OFFERTES

« Merci!!!! »

« Ce cours correspond parfaitement à mes attentes! »

Communiquer pour mieux se comprendre, par Isabelle Éthier

Le 18 mars, ils étaient neuf participants: un père et son fils, des conjoints, des frères, une agricultrice et une agronome, la plupart propriétaires d'une entreprise agricole.

La communication ce n'est pas juste une affaire de mots. C'est surtout une façon d'entrer en relation avec l'autre personne. La méthode présentée nous apprend à nous analyser nous-même dans notre manière de réagir face au message, et au message qu'il tente de nous transmettre. Premier constat : le réflexe naturel est de réagir au message plutôt qu'au message. « Je m'aperçois qu'avec mon père, les échanges ne sont jamais simples. Il trouve toujours le moyen de venir me chercher... », confiait candidement un participant dont la remarque à fait rire tout le groupe. Quoi faire pour se sortir de ce vieux réflexe ? Déjà, d'en être conscient nous éveille à notre manque d'écoute flagrant. « J'ai appris à « dealer » avec lui, reprend ce même participant. Une fois l'obstination passée, on se calme et on échange mieux... » Ce fils a donc trouvé une manière de s'entendre avec son père. Ils ont appris à se parler avec un peu d'engueulade et un peu d'humour. Bravo! Cette stratégie ne peut malheureusement pas s'appliquer à tout le monde. « J'ai des employés incapables de recevoir un commentaire négatif sur leur travail lorsque je suis trop direct, a fait remarquer un second participant. Je dois toujours mettre des gants blancs et ça finit par m'exaspérer! Impossible de faire de l'humour avec eux!»

Une méthode simple

La méthode présentée nous invite à structurer notre manière de nous exprimer pour aborder une situation plus délicate ou potentiellement conflictuelle. Cette méthode est basée sur quatre mots clés : faits, sentiments, besoins et demandes. En apprenant à échanger de cette manière, on arrive à moins réagir au message et à être plus disposé à écouter son message... C'est comme le reste, il faut pratiquer et, surtout, vouloir s'améliorer!

« Bonne formation! »

« Vous avez offert une superbe formation très professionnelle, très énergique et il est évident que vous êtes une passionnée de ce domaine! »

Contrôle des insectes en cultures maraîchère et fruitière, par Marie-Josée Vézina

Le 2 avril dernier, onze producteurs et futurs producteurs maraîchers ont assisté à cette formation. Tous désiraient approfondir leurs connaissances sur les insectes, qu'ils soient ravageurs ou ennemis naturels, dans le but d'améliorer le dépistage au champ. La majorité des producteurs inscrits désirait faire une utilisation restreinte des insecticides. Cependant, la pression des ravageurs en agriculture maraîchère, particulièrement en régie biologique, est un défi de taille. C'est pour cette raison que la formation avait comme objectif principal de fournir aux producteurs des moyens de contrôle alternatifs aux insecticides. Que ce soit l'implantation des bandes florales, des plantes pièges, le relâchement des ennemis naturels (prédateurs, parasitoïdes) ou l'utilisation des bâches et filets, plusieurs techniques, associées à des exemples précis, ont été décrites et discutées. À la fin de la formation, chaque participant s'est vu offrir une boîte à outils qui facilitera le dépistage, soit une loupe, une affiche grand format plastifiée avec des photos des principaux prédateurs ainsi que des affiches de poche (avec anneaux) détaillant les ravageurs à surveiller au champ.

« Très intéressant, très dynamique! »

“Belle présentation fidèle à ce qui était annoncé. Ça répond à mes attentes!”

Lecture et interprétation des états financiers d'entreprise agricole, par Martin Hébert

Au quotidien, nous sommes tous appelés à faire de la gestion pour atteindre nos objectifs, que ce soit au travail, dans nos activités sociales ou dans nos relations familiales. En fait, généralement à la suite d'une insatisfaction ou simplement parce que l'on souhaite améliorer une situation donnée, on participe à la recherche de solutions... et cette recherche entraîne nécessairement une prise de décision. Ainsi, gérer c'est décider!

Le 1^{er} avril dernier, cinq exploitants d'entreprises agricoles et deux professeurs de l'ITA ont assisté à cette formation. Ils ont pu davantage faire le lien entre la tenue de livres mensuelle et le traitement de cette information afin de produire les quatre rapports qui composent les états financiers. Cette formation a permis de démystifier la comptabilité d'exercice versus celle de caisse et l'importance de la prise d'inventaire en fin d'année. Ainsi, afin d'avoir des rapports financiers qui présentent un portrait fidèle à la réalité de l'entreprise, les participants pourront maintenant apporter certains ajustements dans leur tenue de livres afin d'améliorer la qualité de cet outil nécessaire à une bonne prise de décision.

Parfois, par crainte de payer de l'impôt, on a un peu de retenue dans la déclaration de nos inventaires réels et des sommes à recevoir et à payer à la fin de l'année! Par conséquent, les états financiers qui sont produits ne représentent pas la réalité des performances de l'entreprise et sont, par le fait même, une information erronée dans le processus de gestion. Le milieu agricole bénéficie de la possibilité de faire une déclaration de revenus pour fins fiscales sur une base de caisse et sans considérer les valeurs d'inventaire. Cette formation a permis de démystifier la conversion d'une comptabilité qui permet de produire des états financiers représentatifs de la réalité à une comptabilité convertie pour fins fiscales.

Cette formation a également permis de générer et d'analyser le rapport sur la capacité de remboursement d'une entreprise ainsi que les principaux ratios financiers, afin de pouvoir mesurer son niveau de performance par rapport aux cibles du secteur de production.

“Formateur très accueillant et à l'aise avec sa matière: impressionnant!”

*****AVIS AUX INTÉRESSÉS: CES FORMATIONS SERONT OFFERTES À NOUVEAU LORS DE LA SAISON 2015.*****

Ce qu'il faut savoir sur les subventions

Nous voilà à la deuxième année du Programme services-conseils en vigueur depuis le 1^{er} avril 2013. Lors de la dernière assemblée générale, nous avons eu une discussion sur le sujet. Pour ceux qui n'ont pu y assister, voici les grandes lignes de ce nouveau financement.

Le tableau suivant montre comment les entreprises agricoles peuvent se faire subventionner des services-conseils. Tous ces montants sont valides pour la durée du programme, soit jusqu'au 31 mars 2018.

Domaine d'intervention	Aide financière maximum par entreprise	Secteur	Enveloppe budgétaire totale par entreprise
Agroenvironnement	12 500\$	PAA	20 000\$
		Accompagnement et suivi au champ	
		Évaluation détaillée ciblée	
Gestion de l'entreprise	15 000\$	Gestion des ressources humaines	
		Analyse de fonctionnement	
		Analyse de projet	
		Transfert et démarrage	
		Accompagnement et suivi	
Technique	10 000\$	Régie des élevages	
		Régie des cultures	
		Transformation et agrotourisme	
RAP	3 250\$	Dépistage horticole	
Multidisciplinaire	2 500\$	Collaboration interprofessionnelle	Bonus de 10 000\$

Le domaine agroenvironnement permet une aide financière maximale de 12 500\$, le domaine gestion a droit à une aide maximale de 15 000\$ et le domaine technique, à 10 000\$. Pour les producteurs qui reçoivent des services dans plus d'un domaine d'intervention (par exemple en agroenvironnement et en gestion), il faut considérer le maximum de 20 000\$(enveloppe budgétaire totale des trois domaines) pour l'entente de cinq ans, sinon certains services ne seront pas subventionnés. Cependant, une entreprise qui aurait un

projet multidisciplinaire (qui regroupe plusieurs intervenants) peut aller chercher un maximum de 10 000\$ supplémentaire (deux fois 5 000\$). Il faut alors faire valider par le réseau Agriconseils l'admissibilité du projet avant de débiter.

Modalités d'aides financières par domaine

Voici un tableau qui résume l'aide par secteur dans le domaine **agroenvironnement**.

Secteur	Taux de subvention	Max. par année	Max. sur 5 ans
Plan d'accompagnement agroenvironnemental (PAA)	90%	250\$ à 1000\$	10 000\$
Mise à jour du plan d'action du PAA	90%	150\$/an	
Accompagnement et suivi au champ	70% ou 90%	2000 \$	
Évaluation détaillée ciblée	70% ou 90%	2 500\$	2 500\$
Dépistage horticole (RAP)	50%	650\$	3 250\$

Le PAA est réalisé une fois pendant la durée du programme et il est par la suite possible d'avoir une aide financière pour la mise à jour du plan d'action. Annuellement, une entre-

prise peut obtenir une aide pour de l'accompagnement et du suivi en vue de réaliser certaines actions identifiées dans le plan d'action du PAA. Si, à la suite de la réalisation du

PAA, certains aspects nécessitent une analyse plus approfondie, il y a une aide pour réaliser une évaluation détaillée et ciblée.

Comme vous le savez peut-être déjà, cette nouvelle entente a occasionné plusieurs changements en agroenvironnement. Premièrement, tous les aspects réglementaires ne sont désormais plus subventionnés. Ceci inclut les PAEF, bilan phosphore, échantillonnage de sol, avis de projet, certificat d'autorisation, caractérisation des fumiers. Deuxièmement, tout ce qui touche la géomatique, le nivellement, les plans de drainage, les aménagements de surface

et devis techniques n'est pas subventionné*. C'est pourquoi nos forfait sont divisés en deux catégories : une pour le réglementaire et l'autre pour l'accompagnement et suivi au champ. Les entreprises doivent avoir un PAA avec un plan d'action. C'est en travaillant sur ces actions que les entreprises peuvent se faire subventionner les services-conseils qu'ils ont reçus en accompagnement. De plus, un contrat spécifique doit être signé pour ceux qui désirent des heures de services en géomatique.

Pour le domaine **gestion de l'entreprise**, voici le tableau qui résume l'aide financière.

Secteur		Taux de subvention	Max. par année	Max. sur 5 ans
Diagnostics	Global	70%	1 500\$	1 500\$
	Sommaire	70%	700\$	2 100\$
Plan d'exploitation	Analyse technico-économique	50%	1 500\$ 500\$/activité	7 500\$
	Budget			
	Projet investissement mineur			
	Analyse de financement Analyse coût de revient			
Plan d'affaires		50%	5 000\$	5 000\$
Plan de transfert ou démarrage		60%	6 000\$	6 000\$
Accompagnement et suivi	Plan d'exploitation	50%	500\$	2 500\$
	Plan d'affaires	50%	1 000\$	1 000\$
	Plan transfert ou démarrage	60%	3 000\$	3 000\$
Soutien aux gestionnaires et équipe de direction		50%	1 000\$	1 000\$
Organisation des données		50%	500\$	500\$

Nouveautés

Ce nouveau programme permet une aide pour le soutien aux gestionnaires et l'équipe de direction d'une entreprise agricole ainsi que pour l'organisation des données comptables afin d'améliorer la gestion de l'entreprise. Pour les entreprises couvertes par le réseau Agriconseils Montérégie-Ouest, l'aide est majorée de 25%, portant celle-ci à 75% pour un maximum de 1 500\$ pour le soutien aux gestionnaires et à 1 000\$ pour l'organisation des données.

Majoration par le réseau Agriconseils pour l'année 2014 jusqu'au 31 mars 2015

Plusieurs services bénéficiant déjà d'une aide peuvent être bonifiés en fonction des priorités ciblées par chacune des régions des réseaux Agriconseils. Par exemple, en Montérégie-Ouest et Montérégie-Est, les diagnostics sont majorés de 5% (de 70% à 75%) et les plans de transfert et de démarrage sont majorés de 15% (de 60% à 75%, sans égard à l'âge des producteurs). Une liste plus exhaustive est disponible par région.

Pour le domaine **technique**, voici le tableau qui résume l'aide financière.

Secteur	Taux de subvention	Max. par année	Max. sur 5 ans
Régie des élevages	50%	1 000\$	5 000\$
Régie des cultures		1 000\$	5 000\$
Transformation et agrotourisme		1 000\$	5 000\$

*Au moment d'écrire ces lignes, une nouvelle offre de service était adoptée: en Montérégie-Est, une subvention de 50% en microtopographie, pour un maximum de 250\$ par année. Vous trouverez les détails de cette offre sur le site www.agriconseils.qc.ca.



PERMIS DE CONDUIRE		IMMATRICULATION	
Classe 8	Tracteur (16 ans)	Plaque C	Tracteur
Classe 5	Tracteur et moissonneuse-batteuse camion < 4 500 kg, automobile	Plaque F	Camionnette, véhicule outil (ex. : pépinière)
Classe 3	Camion à 2 essieux > 4 500 kg Camion à 3 essieux et plus	Plaque V	Tout véhicule qui ne circule pas sur la voie publique
Classe 1	Camion attelé à une remorque Semi-remorque > 2 000 kg	Plaques U et R	Remorque de ferme
		Plaque L	Camion de plus de 3 000 kg de masse nette

MACHINERIE (dimensions maximales) (ailleurs que sur une autoroute)		
Largeur	<7,5 m : Toute machinerie agricole, sinon permis spécial de circulation <2,60 m : Tous les véhicules et remorques <3,75 m : Remorque destinée au transport de grains qui circule sans chargement, sinon avec charge, un permis discrétionnaire est nécessaire	
Longueur	23 m : Tracteur + 2 remorques 19 m : Camionnette + 1 ou 2 remorques	<i>Un permis spécial est requis afin de dépasser ces dimensions. Un seul objet transporté par permis.</i>
Hauteur	4,15 m : Toute machinerie ou véhicule routier	

VÉRIFICATION MÉCANIQUE
Toute remorque dont le poids nominal brut (PNVB) est supérieur à 4 500 kg et qui n'est pas munie d'un timon et d'une goupille doit faire l'objet d'une vérification mécanique annuelle chez un mandataire de la SAAQ.

VÉHICULE DONT LE PNVB EST SUPÉRIEUR À 4 500 KG
Tout véhicule dont le poids nominal brut (PNVB) est supérieur à 4 500 kg doit être déclaré à la SAAQ.

SÉCURITÉ	
Triangle	Tout véhicule routier qui circule à moins de 40 km/h, dont la machinerie agricole et les remorques agricoles.
Réflexeur	2 rouges : À l'arrière du tracteur et de la dernière partie de l'ensemble. Drapeau rouge : Obligatoire si un équipement ou un chargement excède de plus d'un mètre l'arrière du véhicule. La nuit : un feu rouge visible de l'arrière et des côtés visibles sur une distance d'au moins 150 m.
Arrimage	Tout chargement doit être retenu ou recouvert de manière à éviter le déplacement ou le détachement.

VISIBILITÉ DE LA MACHINE AGRICOLE DE PLUS DE 2,6 MÈTRES DE LARGEUR À 7,5M					
Normes de circulation et de signalisation	>2,6 m	>3,1 m	>3,7 m	>5,3 m	>7 m et ≤7,5 m (1)
Feux jaunes clignotants	X	X	X	X	X
Matériaux rétro-réfléchissants		La nuit	X	X	X
Un véhicule d'escorte (2) à l'avant muni d'un feu jaune rotatif (ou stroboscopique) ou d'une barre de signalisation				X	X
Interdiction de circuler sans avoir une visibilité sur 500 m ou dans une zone scolaire de 7 h 30 à 8 h 30, de 11 h 30 à 13 h 30 et de 15 h à 16 h 30, durant les jours scolaires				X	X
Un véhicule d'escorte à l'arrière muni d'un feu jaune rotatif (ou stroboscopique) ou d'une barre de signalisation				Si empiète dans la voie inverse la nuit	X

(1) Supérieure à 7,5 mètres, il faudra un permis spécial de circulation (classe 7) du MTQ.
 (2) Un véhicule d'escorte est un véhicule ayant un poids nominal brut inférieur à 4 500 kg.

PRODUITS DANGEREUX ET PÉTROLIERS

Exemption complète sur 100 km

1 500 kg ou moins de matières dangereuses utilisées à des fins agricoles (pesticides, engrais, produits pétroliers). Le véhicule doit être immatriculé véhicule agricole.

3 000 kg ou moins du lieu de vente à la résidence ou au lieu d'utilisation.

Exemption quasi complète sur 100 km

10 000 litres ou moins d'ammoniaque anhydre, indication de danger requise (plaques) et formation sur le transport de matières dangereuses.

Exemption quasi complète

450 litres ou moins de produits pétroliers; apposition d'étiquettes d'indication de danger seulement.

450 litres ou plus; obligation de plaques. Doit absolument être transporté sur un véhicule unitaire.

La capacité totale de tous les contenants doit être inférieure ou égale à 2 000 litres.

Transport dans une remorque

Toute la réglementation s'applique si le contenant est plus grand que 450 litres.

Pour informations complémentaires : Règlement sur le transport des marchandises dangereuses à l'adresse suivante :

<http://www.tc.gc.ca/fra/tmd/clair-partie1-475.htm>

Véhicules tout-terrain (VTT)

- Âgé de 16 ans et plus. Âgé entre 16 et 18 ans, détenant une attestation d'aptitude.
- Détenir une assurance responsabilité civile d'au moins 500 000 \$.
- Port de chaussures et du casque est obligatoire.
- Permis de circuler sur la voie publique sur une distance maximale de 1 km, si l'utilisation du VTT est nécessaire pour l'exécution d'un travail.
- Vitesse maximale permise est de 50 km/h.
- Interdit de traverser le chemin public sauf là où la signalisation le permet.
- Interdit de transporter plus de passagers que la capacité indiquée.
- Interdit de tirer plus d'une remorque.
- Muni d'un rétroviseur du côté gauche et d'un indicateur de vitesse.
- 2 réflecteurs rouges à l'extrémité arrière et 2 rouges latéraux à égale distance de l'avant et de l'arrière en plus d'un feu de freinage rouge.

Autres règles

- Il est strictement défendu de circuler sur l'accotement.
- Les remorques doivent être munies d'au moins une chaîne de sécurité.
- Le port de la ceinture est obligatoire.
- Un tracteur ne peut avoir plus de passagers que le nombre de sièges avec ceinture de sécurité.
- L'utilisation de chaînes est permise sur les pneus de tout tracteur de ferme du 15 octobre au 1^{er} mai.
- Il est interdit de tirer un autre véhicule dont les roues demeurent au sol, à moins que celui-ci soit solidement retenu au moyen d'une barre.
- Le mazout coloré est utilisé uniquement à des fins agricoles (véhicule immatriculé agricole).
- Toute plaque d'immatriculation doit être fixée à l'arrière de tous véhicules.
- Nul ne peut jeter, déposer, ni laisser se détacher du véhicule qu'il conduit de la neige, de la glace ou une matière quelconque sur un chemin public.
- Pour le déplacement de la vis à grain sur le chemin public, un permis de circulation est obligatoire.
- Panneau de marche lente (triangle) placé au centre ou vers la gauche à l'arrière, à plus de 60 cm et au maximum 180 cm du sol.

Mise en garde : Le présent document a pour objet de faciliter la compréhension des règlements routiers dans le secteur agricole. Il n'a pas de valeur juridique et ne saurait remplacer les documents de référence officiels et les textes légaux. Pour toute interprétation légale, référez-vous à ceux-ci.

G:\DOSSIER\Transport\diffusion info\SYNTHÈSE règles agricoles.docx

Divertissements

Dictionnaire de tous les jours:

Coup de vieux: Ce que ressent un homme la première fois qu'il se rend compte que, après avoir dit bonne nuit à ses enfants, c'est lui qui va se coucher.

SUDOKU

	3		9		4	6	2	
		4				9	5	1
				6	5	4	7	
	5	3	8		6			
2								7
			7		9	3	8	
	6	7	5	4				
3	4	5				7		
	2	9	6		7		4	

Par Charles Kohnen, Le producteur de lait québécois



J'ai une petite roche ici qui ne veut pas sortir!

Kohnen